Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-265602466-20261109-0211264-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
FOYER RESIDENCE « STIREN ER MOR » - GAVRES
Conseil d'administration du 02 NOVEMBRE 2026

L'An deux mille vingt-six, le 02 novembre à quatorze heures, la commission administrative du C.C.A.S dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame PENSEC Armelle.
Etaient présents : DANIC Guy, PENSEC Armelle, LE MARTELOT Monique, HENAULT Nathalie, KERAUDREN Elisabeth, LE NEILLON Jean-Claude, MINETTI Michel, QUER Françoise, DREUX-BESNARD Géneviève

Absents excusés : PSZCZOLKOVA Veronika, CORVEC Marinette

Secrétaire : DREUX-BESNARD Géneviève

Le quorum étant atteint la Présidente ouvre la séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF – décision modificative n°1

Vu le budget primitif 2026 du foyer logement « Stiren Er Mor »,
Considérant les besoins de procéder à des modifications de crédits entre chapitre afin d'ajuster au mieux les prévisions budgétaires.

Considérant qu'il convient d'inscrire au budget les crédits nécessaires,
Le Président du conseil d'administration informe le conseil d'administration des augmentations et réductions de crédits budgétaires du budget primitif général 2026 conformément aux tableaux ci-annexés.
Après avoir entendu les explications et après délibération, le conseil d'administration, à l'unanimité,
-Approuve les décisions budgétaires modificatives n° 1 du budget de l'exercice 2026.
-Autorise le Président à mettre en œuvre ces décisions budgétaires modificatives n°1.

Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait conforme au registre,

Le Président du C.C.A.S
Par délégation de pouvoirs
L'adjointe aux affaires sociales
Mme Armelle PENSEC

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GAVRES
56680